

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 29/06/2009

Réception par le Prefet : 29/06/2009

Publication : 03/07/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2009-3-1-14

Séance du vendredi 26 juin 2009

### **SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES : RÉFORME DU SCHÉMA PAR LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Le Conseil Général,

- VU L'article L 1424-7 du Code Général des Collectivités territoriales, modifié par la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004,
- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis des Commissions Réunies du 5 juin 2009,
- VU l'avis des Commissions Réunies du 26 juin 2009,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Donne un avis favorable au nouveau Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques.
- Donne un accord de principe au SDIS pour l'estimation de l'évolution de la contribution départementale au budget de fonctionnement du SDIS telle que définie dans le tableau financier annexé au rapport ; toutefois, il est rappelé que le montant définitif de chaque contribution annuelle du Département est fixé par l'Assemblée à l'occasion du vote annuel du budget primitif de la collectivité, et qu'une convention triennale à passer entre le Département et le SDIS reste à approuver.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté